

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

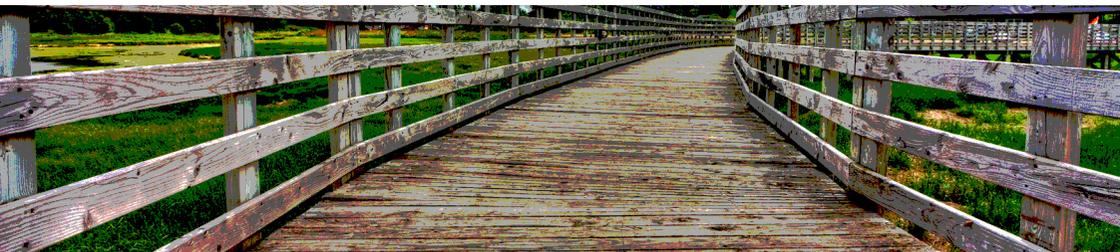
DAS

Diplôme de formation continue
Diploma of Advanced Studies

Médiation

18^e promotion | 2017 > 2019

formation en cours d'emploi



CIDE | CENTRE INTERFACULTAIRE EN DROITS DE L'ENFANT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Une formation pluridisciplinaire et flexible centrée sur la pratique de la médiation

La médiation se développe dans tous les champs de la vie sociale, du quartier à l'international, de la famille à l'entreprise et sans oublier la santé et le scolaire.

Le DAS et CAS en médiation ont pour objet de proposer un programme de formation visant à la construction de compétences de médiateur, à l'acquisition de techniques de médiation, des outils de gestion des conflits. Cette formation vise aussi à développer une réflexion sur la médiation comme un nouveau mode de régulation sociale s'inscrivant dans les recompositions des rapports entre sociétés et états.

Le DAS et le CAS en médiation sont des formations en cours d'emploi spécialement conçues pour des professionnels souhaitant soit exercer comme médiateur, soit utiliser les compétences spécifiques liées à cette approche dans leur pratique professionnelle de formateur, enseignant, cadre, responsable des ressources humaines...

Cette formation regroupe deux offres complémentaires:

- **CAS | Certificat de formation continue en médiation** avec rédaction d'un mémoire professionnel;
- **DAS | Diplôme de formation continue en médiation** avec rédaction d'un mémoire de recherche:

Les personnes titulaires du CAS peuvent postuler directement au DAS et se voir reconnaître leurs crédits ECTS.



Direction

- **Prof. Philip Jaffé**, directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE), Université de Genève, directeur de programme
- **Prof. Frédéric Darbellay**, CIDE, Université de Genève
- **Prof. Jean-Pierre Bonafé-Schmitt**, responsable du DAS et CAS en médiation

Coordination

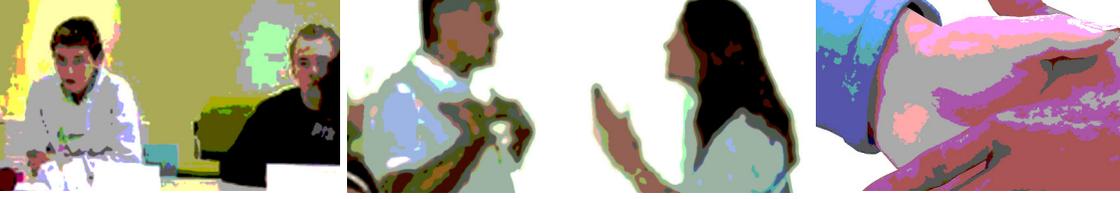
- **Prof. Jean-Pierre Bonafé-Schmitt**, responsable et coordinateur de la formation du CAS et du DAS en médiation, enseignant et médiateur
- **Christophe Imhoos**, responsable des stages et de la pratique supervisée, avocat et médiateur

Intervenants

Professeurs et enseignants des universités, experts du domaine et praticiens de la médiation dans le domaine de la famille, du pénal, du travail, de l'entreprise, de la santé, du quartier, du scolaire.

Collaboration

La formation se fera en collaboration avec le Groupement Pro Médiation.



Public

Professionnel exerçant une activité ou ayant une expérience dans le domaine de la gestion des conflits souhaitant se former en médiation ou professionnel désirant se familiariser avec les techniques et la pratique de médiation.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques

- Séminaires interactifs.
- Nombreuses études de cas pratiques et jeux de simulations.
- Échanges de savoirs dynamiques entre participants et intervenants.

Tutorat

- Pour accompagner la réalisation du stage et du travail de fin d'études, un tutorat est instauré pour chaque participant.

Structure

20 crédits ECTS | 620 heures de formation (165 heures d'enseignement, 40 heures de stage et pratique supervisée et 415 heures de travail personnel).

4 modules organisés sur 2 semestres (10 crédits ECTS), des travaux personnels d'approfondissement (2 crédits ECTS), une pratique supervisée de médiation (3 crédits ECTS), un mémoire professionnel (5 crédits ECTS).

Objectifs

- Acquérir des connaissances pluridisciplinaires et des compétences sur la médiation comme mode de résolution des conflits, en regard de l'évolution de la société et de la recomposition des relations entre les individus, les institutions et les états.
- Développer des techniques et méthodes en identifiant les différentes étapes et composantes du processus de médiation et de gestion de conflits.
- Développer un réseau d'expertise entre pairs.

Compétences

- Mettre en œuvre un travail de réflexion et d'approfondissement de sa propre pratique.
- Savoir utiliser son expertise dans le domaine de la médiation transférable dans différents domaines professionnels: juridique, social, santé, ressources humaines, formation...
- Démontrer des compétences de méthodologie, de communication et de négociation dans des situations conflictuelles.

Titre obtenu

Le Certificat de formation continue en médiation / *Certificate of Advanced Studies in Mediation* est délivré par l'Université de Genève lorsque le participant a réussi les contrôles de connaissances de toutes les activités de formation, a participé régulièrement et activement aux activités de formation et répondu aux exigences d'évaluation du travail de mémoire professionnel. Il correspond à 20 crédits ECTS (European Credit and Transfer Accumulation System).

Structure

30 crédits ECTS | 920h de formation (165h d'enseignement, 40h de stage et pratique supervisée et 715h de travail personnel)

4 modules organisés sur 2 semestres (10 crédits ECTS), des travaux personnels d'approfondissement (7 crédits ECTS), une pratique supervisée de médiation (3 crédits ECTS), un mémoire de recherche (10 crédits ECTS)

Objectifs

- Approfondir des connaissances pluridisciplinaires et des compétences sur la médiation comme mode de résolution des conflits, en regard de l'évolution de la société et la recomposition des relations entre les individus, les institutions et les états.
- Maîtriser des techniques et méthodes en identifiant les différentes étapes et composantes du processus de médiation et de gestion de conflits.
- Développer un réseau d'expertise entre pairs.
- Engager un travail de recherche sur la médiation comme nouveau mode de régulation sociale.

Compétences

- Maîtriser une expertise dans le domaine de la médiation transférable dans différents domaines professionnels: juridique, social, santé, ressources humaines, formation...
- Maîtriser des compétences de méthodologie, de communication et de négociation.
- Analyser et réfléchir sur sa propre pratique en médiation.
- Savoir mener une réflexion critique et appliquer une méthodologie de recherche en médiation.

Titre obtenu

Le Diplôme de formation continue en médiation / *Diploma of Advanced Studies in Mediation* est délivré par l'Université de Genève lorsque le participant a réussi les contrôles de connaissances de toutes les activités de formation, a participé régulièrement et activement aux activités de formation et répondu aux exigences d'évaluation du travail de mémoire de recherche. Il correspond à 30 crédits ECTS (European Credit and Transfer Accumulation System).



programme

Les modules A, B, C, D et E sont communs au CAS et au DAS

Module A | Définition, état des lieux et acteurs de la médiation

28-29 septembre, 9-10 novembre 2017 | 30h

Module B | Le processus de médiation

19-20 octobre, 14-15 décembre 2017, 11-12 janvier 2018 | 45h

Les phases préliminaires • Les rencontres de médiation •
Les accords de médiation

Module C | Approfondissement des techniques et du cadre de médiation

8-9 février, 1er-2 mars 2018 | 30h

Approfondir la conduite du processus de médiation (médiation de groupe) • Approfondir les techniques de médiation (gestion des émotions) • Surmonter les résistances à la médiation • Approfondir les techniques de résolution des conflits (blocages, impasses) et compléments sur le cadre de la médiation (législation, déontologie)



Module D | **Médiations spécialisées**

22-23 mars, 19-20 avril, 17-18 mai, 7-8 juin 2018 | 30h

Médiation familiale • Médiation internationale •
Médiation dans les relations de travail • Médiation
administrative • Médiation pénale • Médiation de la santé
• Médiation scolaire et sociale • Médiation commerciale

Module E | **Pratique supervisée de la médiation** | 40h

Stage: 25 heures

Pratique supervisée: 15 heures

Module F | **Mémoire**

CAS: rédaction d'un mémoire professionnel

Travail personnel de réflexion lié à une question abordée
lors du stage pratique encadré par le tuteur de stage.

DAS: rédaction d'un mémoire de recherche

Travail personnel de recherche dans le domaine de la
médiation encadré par un tuteur de mémoire.



Le Secrète

Modalités d'évaluation

Une participation active et régulière est demandée à toutes les activités de la formation et fait partie intégrante des modalités d'évaluation. Les étudiants reçoivent en début de formation les directives d'évaluation de la formation qui complètent les présentes informations.

Les modules sont validés de manière différente et complémentaire.

- Module A: remise d'une note de synthèse de 3 ouvrages ou articles (analyse et réflexion).
- Module B: un examen écrit (étude de cas).
- Module C: un contrôle continu à partir de mises en situation.
- Module D: un examen oral sur un thème de la médiation.
- La validation du mémoire professionnel (CAS) est effectuée par le responsable de stage et le responsable de la formation.
- La validation du mémoire de recherche (DAS) est faite par le tuteur de mémoire et le responsable de la formation et complétée par une soutenance orale.

Reconnaissance comme médiateur

Les étudiants du DAS et du CAS souhaitant être reconnus comme médiateur ou co-médiateur par la Fédération Suisse des Associations de Médiation (FSM) doivent réaliser un travail de fin d'études comprenant une réflexion théorique et pratique portant sur au moins 6h de séances dans le cadre d'une activité personnelle de médiation et donnant lieu à la rédaction d'un mémoire.

Déontologie

Les étudiants admis dans le CAS et le DAS sont tenus d'observer le devoir de confidentialité, le secret professionnel et le secret de fonction. Ils doivent se conformer aux directives énoncées dans le Code de déontologie des associations professionnelles.



Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Maîtrise ou baccalauréat universitaire, Bachelor ou Master des Hautes Écoles ou titre jugé équivalent
- Expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion des conflits
- Témoigner de sa motivation

Le Comité directeur se réserve le droit d'accepter la candidature de personnes ne répondant pas aux conditions d'admission sur examen de leur dossier témoignant de leur implication et de leurs compétences en adéquation avec la formation choisie.

Les personnes titulaires du CAS en médiation et désireuses de s'inscrire au DAS doivent en préciser dans leur dossier de candidature.

Inscription avant le 1er septembre 2017

En ligne sur:

Pour le CAS: www.unige.ch/formcont/CASmediation

Pour le DAS: www.unige.ch/formcontDASmediation

Le dossier de candidature doit contenir:

- le formulaire d'inscription signé;
- une lettre de candidature décrivant l'expérience professionnelle dans le domaine et les motivations;
- un curriculum vitae présentant entre autres de façon détaillée les formations et expériences professionnelles;
- les photocopies de tous les diplômes, ainsi que leur traduction/transcription en français si nécessaire;
- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport;
- deux photos de type passeport;
- la copie du paiement des CHF 150.- de frais de traitement de dossier.

Le dossier est à envoyer par courrier à Hortense Hofer (voir adresse ci-après) ou courrier électronique à hortense.hofer@unige.ch

25 candidats sont acceptés au maximum pour garantir la qualité de formation. La priorité est donnée aux personnes inscrites au programme complet.



Frais de traitement du dossier de candidature

- CHF 150.-

La copie du récépissé du paiement doit être joint au dossier de candidature pour que le dossier soit traité.

À payer à l'inscription sur:

Postfinance, compte: 12-3836-6

IBAN: CH57 0900 0000 1200 3836 6

BIC: POFICHBEXXX

Formation continue, Université de Genève – 1211 Genève 4

Ref. FO6497 / DAS Médiation

Finances d'inscription

- DAS: CHF 7'500.-
- CAS: CHF 7'500.-
- MODULE ISOLÉ:
 - Module A et module C: CHF 2'000.- par module
 - Module B: CHF 3'000.-
 - Module D: CHF 4'000.-

Conditions d'annulation

En cas de désistement intervenant plus de 30 jours ouvrables avant le début du programme, 10% des finances d'inscription sont dues.

En cas de désistement moins de 30 jours ouvrables avant le début du programme, 50% des finances d'inscription sont dues.

En cas de désistement dès le premier jour de la formation, et quels qu'en soient les motifs, l'entier des finances d'inscription est dû.

Dates, lieu

- Début des cours: 28 septembre 2017
2 journées complètes pendant 9 mois, les jeudis et vendredis
- La formation se déroulera principalement à Sion (Université de Genève-Valais Campus).

Informations supplémentaires

Hortense Hofer (information administrative)
Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)
Université de Genève (Valais Campus)
Case Postale 4176–1950 Sion 4
Tél. +41 (0)27 205 73 93 | hortense.hofer@unige.ch

Jean-Pierre Bonafé-Schmitt (information pédagogique)
Responsable DAS et CAS en médiation
Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)
Université de Genève (Valais Campus)
Case Postale 4176–1950 Sion 4
Tél. +41 (0)27 205 73 93 | +33 (0)4 27 89 50 18
jean-pierre.bonafe-schmitt@unige.ch

www.unige.ch/cide

Le masculin est utilisé au sens générique, il désigne autant les femmes que les hommes.

Toute mention de “personne” s’entend au masculin et au féminin.



www.unige.ch/formcont/CASmediation



www.unige.ch/formcont/DASmediation